



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

27 août 2020

La BCE publie les données bancaires consolidées à fin mars 2020

- Le [total des actifs des établissements de crédit ayant leur siège social dans l'UE](#) (hors Royaume-Uni) a augmenté de 4,9 %, passant de 27 600 milliards d'euros en mars 2019 à 29 000 milliards en mars 2020
- Le [ratio de prêts non performants](#) ¹ des établissements de crédit de l'UE (hors Royaume-Uni) a baissé de 0,55 point de pourcentage en glissement annuel pour ressortir à 2,98 % en mars 2020
- Leur [rentabilité financière](#) ² mesurée par le ratio RoE, s'est établie en moyenne à 0,33 % en mars 2020
- Le [ratio de fonds propres de base de catégorie 1](#) ³ des établissements de crédit de l'UE s'est établi en moyenne à 14,63 % en mars 2020

¹ Défini comme le ratio prêts non performants/total des prêts.

² Définie comme le ratio total des bénéfices (pertes) de l'année/total des fonds propres.

³ Défini comme le ratio fonds propres de base de catégorie 1/montant total d'exposition au risque.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

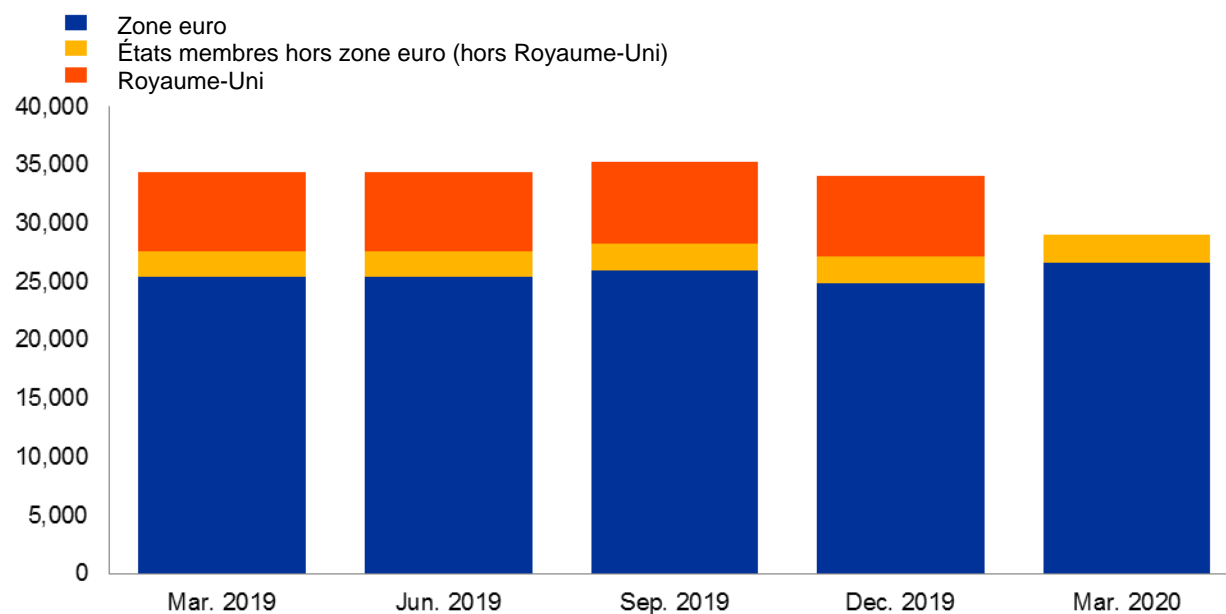
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

Graphique 1

Total des actifs des établissements de crédit ayant leur siège social dans l'UE.

(en milliards d'euros)



[Données relatives aux actifs totaux des établissements de crédit ayant leur siège social dans l'UE](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

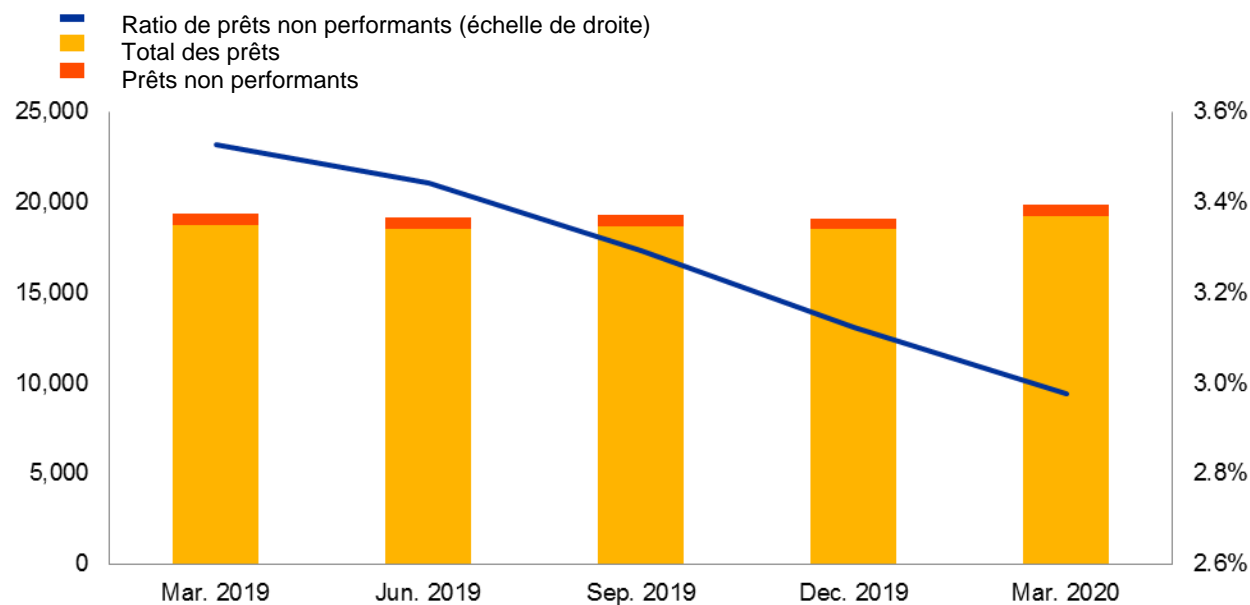
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

Graphique 2

Ratio de prêts non performants des établissements de crédit établis dans l'UE (hors Royaume-Uni)

(en milliards d'euros ; en pourcentage)



Notes : Le ratio de prêts non performants est défini comme le ratio prêts non performants/total des prêts.

[Données relatives au ratio de prêts non performants des établissements de crédit établis dans l'UE](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

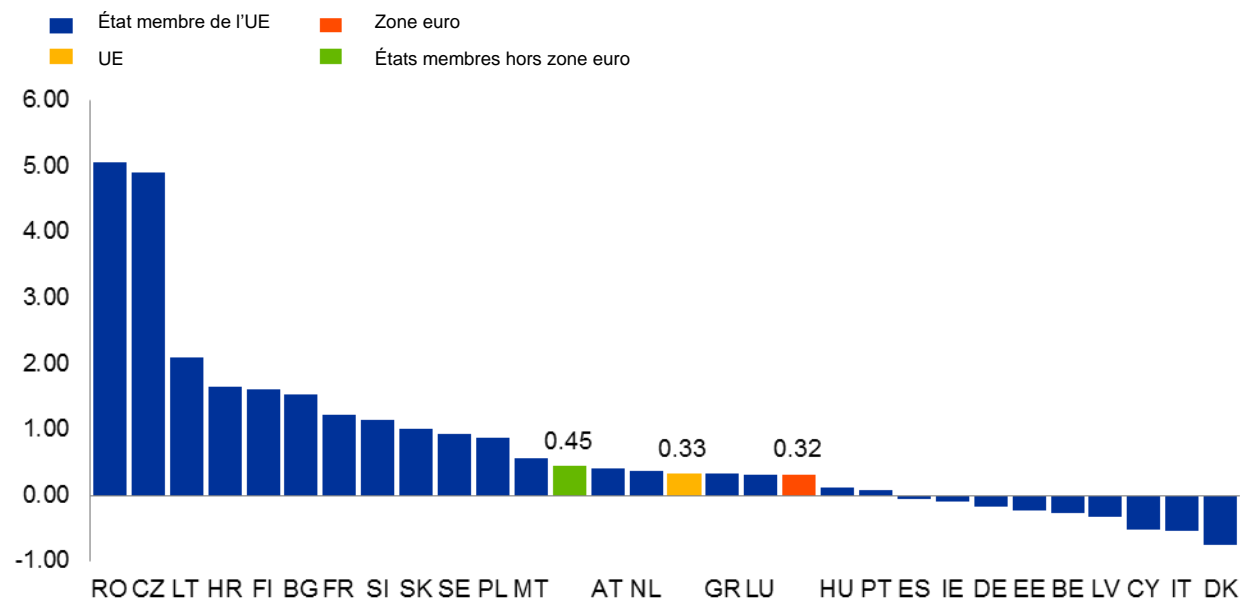
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

Graphique 3

Rentabilité financière, ou rendement des fonds propres (RoE), des établissements de crédit ayant leur siège social dans l'UE en mars 2020

(en pourcentages)



Notes : La rentabilité financière (ou rendement des fonds propres - *Return on Equity* - RoE) est définie comme le ratio bénéfice (perte) total pour l'année/total des fonds propres. Les données présentent la rentabilité financière calculée sur la base du premier trimestre 2020. Les données n'incluent pas les filiales des établissements de crédit.

[Données relatives à la rentabilité financière des établissements de crédit ayant leur siège social dans l'UE](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

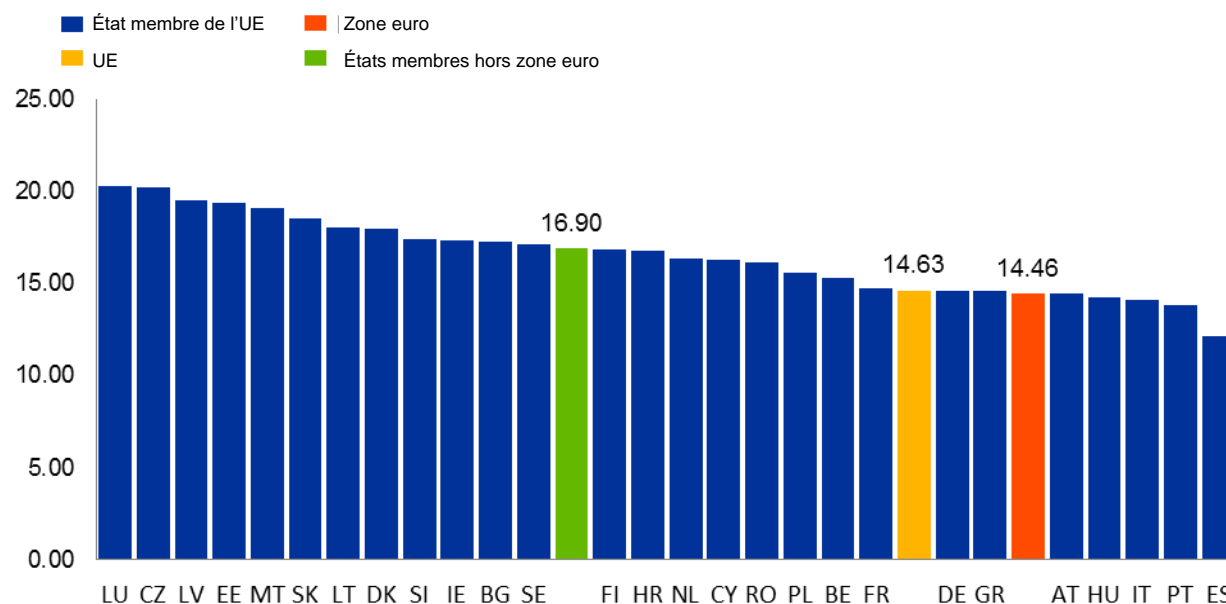
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.

Graphique 4

Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 des établissements de crédit ayant leur siège social dans l'UE en mars 2020

(en pourcentages)



Notes : Le ratio de fonds propres de base de catégorie 1 est défini comme le ratio fonds propres de base de catégorie 1/montant d'exposition au risque.

[Données relatives au ratio de fonds propres de base de catégorie 1 des établissements de crédit ayant leur siège social dans l'UE](#)

La Banque centrale européenne (BCE) a publié les données bancaires consolidées (*Consolidated Banking Data*) à fin mars 2020, un ensemble de données relatives au système bancaire de l'UE sur une base consolidée au niveau du groupe.

Les données trimestrielles couvrent les informations nécessaires à l'analyse du secteur bancaire de l'UE et incluent un sous-ensemble d'informations disponibles dans les données de fin d'année. Les données à fin mars 2020 portent sur 324 [groupes bancaires](#) et sur 2 657 [établissements de crédit indépendants](#) exerçant leur activité dans l'UE (y compris les succursales et filiales étrangères), couvrant la quasi-totalité des bilans du secteur bancaire de l'UE. Cet ensemble de données inclut un large éventail d'indicateurs relatifs à la rentabilité et à l'efficacité, au bilan, à la liquidité et au financement, à la qualité des actifs, aux actifs gagés ainsi que des indicateurs relatifs à l'adéquation des fonds propres et à la solvabilité. Les agrégats et les indicateurs sont publiés pour l'intégralité de l'échantillon du secteur bancaire.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Les grands déclarants appliquent les normes internationales en matière d'information financière ainsi que les normes techniques d'exécution relatives à la déclaration d'informations prudentielles de l'Autorité bancaire européenne, tandis que certains déclarants de taille plus réduite peuvent appliquer les normes comptables nationales. Par conséquent, les agrégats et les indicateurs peuvent couvrir également les données fondées sur les normes comptables nationales, en fonction de la disponibilité des rubriques sous-jacentes.

Quelques révisions des données antérieures sont publiées avec les données pour mars 2020.

Annexe :

Le Royaume-Uni a été reclassé parmi les pays hors UE dans les données bancaires consolidées à compter du premier trimestre 2020, après la sortie du pays de l'Union européenne le 31 janvier 2020. À compter des données de mars 2020, les actifs détenus par des succursales et filiales sous contrôle britannique dans les 27 autres pays de l'UE sont classés hors UE et le Royaume-Uni n'est pas inclus dans le total des actifs consolidés utilisé comme référence pour le classement des établissements de crédit pour toutes les catégories de taille. À compter de mars 2020, le Royaume-Uni est donc également exclu du calcul des agrégats et indicateurs relatifs à l'UE.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Philippe Rispal](#) au : +49 69 1344 5482.

Notes

- **Les données bancaires consolidées** sont accessibles à partir du [Statistical Data Warehouse \(SDW\)](#) (Entrepôt de données statistiques de la BCE).
- **Des informations complémentaires relatives à la méthodologie** servant de base à l'élaboration des données peuvent être consultées sur le [site internet de la BCE](#).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France.